

Rapport de la sous-commission du budget 2016

Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

M. Daniel Surdez (PLR)

Mme Monique Erard (Les Verts) – rapporteure

Mme Celia Clerc (PS)-excusée

La sous-commission s'est réunie le mardi 20 octobre 2015 dès 08h00 en présence de M. Jean-Pierre Veya.

M. Xavier Huther (administrateur du dicastère) en vacances est excusé.

Étaient également présents pour l'examen de leur service:

M. Soria (205)

M. Wille et M. Soria (730-735)

Mme Gasser et M. Soria (740)

M. Humair (501 et 502)

Mme Musy (505 et 512)

M. Maeder (511 et 515)

Mme Baldi, M. Piguët et M. Huguenin (513)

Mme Umstätter (514)

M. Bédât (550, 551 et 552)

M. Tissot (500)

M. Houlmann (520, 521, 524 et 525)

205 Forêts

Il s'agit d'un mandat de prestation confié au Locle. Rien de particulier, cela fonctionne. Le prix du bois est actuellement très bas; nos acheteurs sont principalement de nationalité française et le taux de change ne joue pas en notre faveur.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de service de piquet pour des interventions d'urgence de nuit par exemple. Une réflexion est en cours pour pallier à cela.

Le budget passe à CHF 170'000.- car il y avait eu une erreur lors du bouclage des comptes loclois en 2014, d'où une péjoration de CHF 30'000.- en 2015.

Il n'y a plus de capacité dans le canton pour augmenter la production de copeaux (à partir des déchets).

Investissements. Aménagement d'une piste de débardage aux alentours de la STEP afin d'exploiter cette parcelle (tournus). Une très forte subvention du canton est prévue pour cela.

En fin de législature, le 205 passera dans le dicastère qui aura la charge du nouveau service des espaces publics.

730 – 735 Espaces verts – Centre horticole

J.-P. Veya ira au bout de l'exercice budgétaire pour ces postes puis ils passeront dès janvier dans le dicastère de Sylvia Morel.

Le renouvellement des places de jeux se poursuit (diminution de moitié du financement). Les absences de longue durée de 4 personnes (accidents) ont occasionné des retards. Place des Lilas, (dalle à refaire sur toute la place, 25 cm d'épaisseur = chronophage), Charles-Naine 38-42, récupération de déblais venant d'une rue en chantier en ville = pas besoin d'acheter de la matière. Finition du modelage du terrain, plantations, pose du revêtement amortissant ces jours.

Ce qui était prévu pour la place de jeu du Collège du Valanvron est mis en attente.

Le chantier des serres s'est terminé la veille, soit lundi 19 octobre 2015; la réception des travaux aura lieu le jeudi 22. Les plantations débiteront après la Toussaint. Il s'agit d'un très bel outil de travail.

Le square de la nouvelle Place de la Gare sera surprenant ce printemps grâce à un fleurissement au sol, les arbres plantés sont issus d'essences locales (ormes, érables sycomore).

Les commissaires tiennent à souligner que l'aspect de notre ville est important en termes d'image pour les habitants et aussi pour les visiteurs et félicitent les employé(e)s pour le travail accompli.

L'horaire du magasin varie déjà selon les saisons et les périodes en fonction de la demande. Les prix de vente seront augmentés mais resteront au niveau des prix pratiqués par les grandes surfaces (cultures locales).

Des économies seront vraisemblablement visibles à terme avec le «jeu» des départs à la retraite; une dizaine sont probables (8,6 postes dans le nouveau service fusionné).

Les chefs de service ont été associés à l'établissement de ce budget, ainsi qu'aux réflexions menant à cette toute proche fusion. Le relais doit maintenant être passé aux chefs d'équipes ainsi qu'aux employé(e)s de la base.

Le regroupement des services, tel que prévu en janvier n'était pas la vision de tous mais c'est ainsi ! Il aurait semblé plus adéquat de regrouper tout ce qui avait trait au «vert» (également les terrains de sport par exemple).

Avec ce regroupement, il faudra prêter attention à ce que le gris ne l'emporte pas sur le vert.

A nouveau, le personnel se sent victime ! Il est fâché ! Après les ponctions salariales, un regroupement. Certains pensent qu'ils paient pour les erreurs d'autres. Après l'annonce simultanée à toutes les personnes concernées par ce futur regroupement, Mme Morel, M. Veya et l'ensemble des chefs de service concernés ont rencontré le personnel service par service pour donner des explications, répondre aux questions, écouter les préoccupations et les craintes.

740 Cimetière et centre funéraire

Ici également le personnel exprime des craintes quant à son avenir immédiat; lorsqu'une routine est bien installée, tout changement bouscule les habitudes et entraîne des réactions.

La hausse du prix de la prestation (crémation CHF 386.- HT pour les indigènes et CHF 500.- pour les externes) n'a pas induit de baisse de la demande. Au contraire, le nombre d'incinérations effectuées l'an dernier est déjà atteint ces jours; ceci grâce à l'apport de la région de Bienne en raison du changement de son four (réouverture du site en août 2016).

Le remplacement d'un four a été différé en raison d'un montant supérieur à l'estimation initiale donnée par le fournisseur (CHF 665'000.- au lieu de CHF 430'000.-). Cet investissement sera intégralement financé par les recettes et figure donc dans la liste des investissements autofinancés.

501 Bibliothèque de la ville (BV)

Le maintien des réductions de budget apportées un peu partout en 2015 permettent tout juste de poursuivre les diverses missions de la BV. Nous accumulons du retard dans la numérisation notamment.

Le directeur souligne l'importance de l'apport des civilistes.

90'000 personnes fréquentent la BV. Il y a beaucoup de sollicitations au niveau de l'audiovisuel notamment. C'est le bénéfice du travail de mise en valeur effectué ces dernières années.

La lecture publique est gratuite dans le canton.

L'avenir du bibliobus ne sera plus assuré si l'Etat se désolidarise de l'association; à savoir que deux communes en sont d'ores et déjà sorties (le bus sera à changer d'ici 4 ans, les locaux de stockage du fonds seront à libérer dans un avenir proche).

L'introduction de la RFID permettrait d'améliorer le service à la population. Le personnel serait affecté à conseiller, répondre aux sollicitations des potentiels lecteurs plutôt qu'à passer des ouvrages devant une machine. La finalisation de l'étude jusque dans les moindres détails est chiffrée à CHF 10'000.- et figura dans le budget des investissements. Le crédit d'équipement serait idéalement à étaler sur 2 ans (CHF 160'000.-).

502 Bibliothèque des jeunes (BJ)

0,2 poste n'est pas repourvu mais le directeur en garde la trace en attendant des jours meilleurs.

Le Canton a annoncé ne plus vouloir verser de subvention (poste 46310000). Dans ce budget, un montant de CHF 23'700.- est cependant maintenu puisque la Ville conteste ce non-versement.

Sous la rubrique personnel en formation (30100300), les apprentis étaient globalement intégrés au 501, sous BV, dorénavant ils le sont selon la réalité du terrain. Jusque-là, la Ville a souhaité conserver sa qualité d'employeur-formateur. Sur l'ensemble des services, peu de diminutions ont été apportées à ce niveau-là!

La formation continue était auparavant prise en charge par l'association (30900000), or c'est de la responsabilité de l'employeur !

505 Archives communales (dès 2012, au 500 jusqu'en 2011)

Nous ne disposons pas des finances nécessaires pour la mise en application de la nouvelle loi cantonale sur l'archivage qui induirait la création de plusieurs postes de travail. Le concept est partiellement réalisé mais pas encore finalisé. Nous faisons figure de mauvais élève. Nous ne pouvons qu'assumer les urgences basiques, pas plus.

Il est envisagé de changer le lieu d'entreposage actuel (abri PC dans un collège), lequel est insatisfaisant quant aux conditions de stockage. Il s'agira d'utiliser les espaces actuels de dépôts de deux des bibliothèques des musées, eux-mêmes déplacés dans les locaux du bâtiment de la loge maçonnique.

510 Services généraux des musées

On peut voir une augmentation des charges mais pour l'essentiel il s'agit de charges d'amortissement (équipement de l'abri de protections des biens culturels, équipement d'un dépôt et création de la nouvelle bibliothèque commune des musées).

Les budgets d'acquisitions, les BSM sont maintenus à un niveau extrêmement bas, voire mis à zéro.

Un billet, 3 musées = pour le même tarif qu'auparavant pour le MIH seul, la possibilité est offerte de visiter les 3 musées du parc. Pour le Musée d'histoire, cela a conduit à un plus large éventail de visiteurs (personnes en provenance de la Chine, du Japon, ...); cela a déclenché une réflexion encore en cours quant à une traduction en chinois, japonais, de l'exposition permanente.

Le public du MBA n'a, en général, pas souhaité se rendre dans les autres musées partenaires moyennant l'achat d'un pass-3 musées (CHF 10.-, entrée adulte sauf expo particulière au MBA; CHF 15.- pass 3 musées ou MIH seul.)

511 Musée d'histoire naturelle (MHNC)

La situation au MHNC est très difficile, compliquée, suite à la fermeture depuis plus d'un an (perte de visibilité auprès du public et des écoles), aggravée par le report de la demande de crédit. Cinq à six ans de fermeture conduiront à un colossal déficit d'image.

L'avenir du musée est lié à celui du zoo. Ce sont des institutions-sœurs. Des activités par le biais du zoo, des ouvertures ponctuelles pourraient être envisagées pour réactiver le «souvenir».

50% de l'effectif du personnel ne sera plus là en janvier. Les moyens supplémentaires obtenus pour le déménagement seront épuisés à l'été 2016. Certains contrats se sont déjà arrêtés, d'autres le seront.

La fin du travail de conditionnement est prévue pour fin 2017 vu la diminution du personnel. Un souci supplémentaire est apparu suite au report du déménagement. Il s'agira de vérifier ponctuellement ce qui a déjà été emballé en prévision d'un transport dans les 2 ans puisque maintenant il s'agira d'attendre au mieux 4-5 ans. L'équipe a vécu comme un tremblement de terre. L'ambiance s'en ressent; il y a beaucoup d'inquiétude, on ressent un manque de motivation, dû au manque de perspective.

Une personne a décidé de réorienter sa carrière (poste à cheval avec le MIH).

Le maintien de la collection reste l'objectif premier d'un musée indépendamment des péripéties budgétaires. 5000 oiseaux, les mammifères ont été traités, restent les chauves-souris, les insectes,

Un pré-rapport sera présenté pour finaliser le projet Zoo-Musée dès que les finances le permettront.

512 Musée d'histoire (MH)

Madame Musy mesure sa chance d'avoir pu rouvrir le Musée d'histoire avant la détérioration des finances !

Un inventaire a été réalisé afin de combler les lacunes «historiques». Il s'agissait également de rattraper le retard accumulé.

Un modeste programme d'expositions temporaires est prévu afin de maintenir l'engouement que connaît le Musée depuis sa réouverture. «Voile et dévoilement» avec l'EREN dès novembre, et (second semestre 2016) une autre exposition en collaboration avec les Archives de la vie ordinaire.

La mise sur pied d'un programme d'animations ponctuelles, de la médiation a conduit à un rajeunissement du public; la traduction des textes de l'exposition permanente a permis une ouverture multiculturelle.

La cohabitation de l'administration dans les locaux même du Musée permet de réduire la surveillance à de la vidéo et à 1 personne à l'accueil durant la semaine et quelqu'un en plus le week-end (lors de la fermeture des bureaux).

Plus possible de faire à moins.

513 Musée international d'horlogerie (MIH)

Là aussi, les efforts sont maintenus. Les salaires du personnel sont touchés, des postes non-reconduits (contrats pour la bibliothèque commune notamment).

Le programme des expositions est revu à la baisse; il n'y aura pas d'expo temporaire. Le crédit spécial accordé en 2014 pour finaliser la nouvelle exposition permanente n'est pas encore épuisé par manque de personnel. Il s'agit de profiter de la présence de J.-M. Piguët (avant sa retraite) pour terminer la mutation de l'exposition permanente (fil rouge chronologique, ..). Par contre, il y a des projets d'expositions pour 2017.

Au chapitre étanchéité, les infiltrations continuent (un visiteur s'est d'ailleurs plaint d'avoir reçu une goutte d'eau). Il faut garder cela à l'esprit et envisager un investissement de 3 à 4 millions de francs; de plus, il faudra tenir compte du Carillon dont le système d'alimentation passe en sous-sol afin de ne pas devoir recréer après coup.

A signaler en août, l'entrée en fonction d'un directeur de recherche en partenariat avec l'Université de Neuchâtel, Monsieur Bernasconi, spécialiste des techniques horlogères du 18^{ème} siècle. Il s'agit d'un poste financé par l'UniNe. Cela constitue un pas en avant en ce qui concerne la présence scientifique, la visibilité du Musée.

Le départ d'une bibliothécaire (déjà évoqué sous MHNC) péjore le fonctionnement du centre d'étude. Pour assurer 2016, une bourse pour 2 documentalistes pourra être activée (culture).

La bibliothèque commune aux musées (MIH, MH, Musée paysan; pas de place pour le MBA, MHNC trop spécifique) est à bout: Comment ouvrir cette bibliothèque suite à la réorientation de carrière d'une personne formée (départ au CIFOM)? Cette bibliothèque est quelque chose d'unique, qu'il faut valoriser, le but étant de l'ouvrir plus largement qu'aux seuls chercheurs!

514 Musée des beaux-arts (MBA)

Les travaux actuellement en cours se termineront au début 2016. Il s'agira ensuite de remettre en place l'ensemble des œuvres qui ont dû être déplacées et réaliser le nouvel accrochage des salles de la collection permanente. La réouverture est prévue pour mars 2016. Pour rappel, le budget dédié avait été fortement réduit (chauffage, ventilation, dépôt).

Le solde du crédit initial sera nécessaire pour terminer tous les travaux.

Durant les travaux, des animations hors les murs ont été proposées (visite-sandwich, pour célibataires, conférences) afin de maintenir le lien avec le public et cela va se poursuivre jusqu'à la réouverture prévue début mars 2016.

L'exposition sur «Le Corbusier» est exportée à l'étranger sous une forme réduite (en Inde notamment).

Le projet d'exposition pour l'été 2016 a été abandonné parce que trop onéreux. Il s'agira plutôt de créer quelque chose avec la collection. Un inventaire succinct est en cours (déjà 5000 fiches).

Pour le MBA, il n'est pas possible de ne pas faire d'exposition temporaire contrairement au MIH car les visiteurs ne viennent que très peu pour visiter l'exposition permanente. Ce ne sont que les expositions temporaires qui attirent du public.

L'objectif pour 2017 est de parvenir à monter quelque chose sur le design soviétique (année anniversaire de la chute de l'empire soviétique, de la révolution d'octobre). Cela sera extrêmement difficile dans le contexte actuel mais il s'agit également de se fixer des buts pour maintenir la motivation.

Pour les «accrochages-décrochages» des expositions, il faudrait compter 1600 heures alors que 400 sont inscrites au budget. Il est quasi impossible de dénicher des sponsors pour financer cela !

On ressent une certaine démotivation de l'équipe par rapport à l'abandon des projets (travaux), l'incertitude liée à la tenue de la grande exposition «soviétique». Les gens parlent de chercher ailleurs. Au moins ils parlent.

515 Zoo du Bois du Petit-Château

Suite à des retraites, partiellement compensées, on note une baisse du nombre d'ETP.

Les articles parus dans la presse contenant des éléments infondés (propos diffamatoires, voire calomnieux) poussent le directeur des institutions zoologiques à souhaiter informer, démontrer, à faire preuve de plus de transparence.

Le plan d'aménagement paysager et zoologique doit tenir compte du futur projet, avec une vision générale. Ce plan est également nécessaire afin d'être en mesure de réaliser une mise aux normes de certains enclos (avant le 1^{er} septembre 2018, OPAN et directives SCAV-NE).

Nous sommes contraints de mettre la priorité sur le vivant mais il faut intégrer les 2 aspects, le tout doit rester cohérent et avancer en parallèle. Les collections sont de portée internationale mais doivent être encore mieux documentées et diffusées et avant tout protégées.

En ce qui concerne la suite du projet Zoo-Musée il s'agira de rechercher des partenaires financiers externes (2 études parviennent aux mêmes conclusions). Le Conseil communal doit valider prochainement la nouvelle stratégie pour ce projet.

550 Service de la jeunesse

Cette année, les camps d'automne n'ont été remplis qu'à 50%, alors que l'an dernier, il y avait une liste d'attente. Comment gérer ces fluctuations? Il s'agira de questionner les parents pour tenter de les expliquer. Par contre malgré une capacité doublée pour les «vacances-découvertes», il y avait à une liste d'attente. Ces activités-là ne s'adressent pas au même public.

Les activités du mercredi rencontrent toujours le succès. Il a néanmoins fallu procéder à un recadrage des parents par rapport à la non-participation après inscription : avertissement puis facturation si récidive. Le tarif de ces activités a été augmenté.

A noter, la perte d'un poste d'animateur (70%) parti pour d'autres perspectives professionnelles. Le reste du personnel a suppléé à cette «défection».

551 Accueil parascolaire

Suite LAE1 et entrée en vigueur de LAE2 dès 2016. L'Etat fait preuve de compréhension face au non-respect de la loi. L'offre a créé la demande. Les Communes peinent à suivre en terme de locaux disponibles, de personnel et de finances.

Le budget augmente à cause des places ouvertes en août 2014 et qui impactent cette fois le budget sur 12 mois et également des 118 places créées depuis août 2015 pour 4,5 mois (Doubs 34, Fantaisie (appartement en attique), Ancien Manège). La fourniture des repas se fera dès 2016 en

liaison froide (préparé jour-1), livré le jour « j » avec un nouveau prestataire «Les cinq sens». La régénération des plats se fera sur place dans chaque structure. Le contrat est d'une durée de 5 ans.

Swatch Group financera l'équipement nécessaire (four de régénération) à hauteur de CHF 50'000.- pour dédommagement du retard de Fantaisie. Un article 95 sera nécessaire pour le reste (CHF 60'000.-), afin que chaque structure soit équipée dès le 1^{er} janvier 2016.

Aucune ouverture n'est prévue pour 2016. Par contre, en août 2016, 450 nouveaux élèves de 1^{ère} Harmos prendront le chemin de l'école. On prévoit ainsi 200 demandes. L'information est donnée en premier aux parents d'enfants nouvellement scolarisés, puis dans les familles déjà inscrites dans les structures. Divers critères permettent ensuite de prioriser l'accueil ou non de certains enfants. L'inscription se fait chaque année.

La réception des parents à l'accueil du service risque d'être encore plus problématique. Dans les structures également, les conflits avec les parents ne sont pas toujours simples à gérer (mécontentement, renvoi au service).

Tous les jours, cette pression existe et elle n'est pas prête de retomber !

552 Accueil préscolaire

L'entrée en vigueur de la LAE2 induit la fin des crédits d'impulsion versés par l'Etat.

23 places occupées encore par des enfants qui auraient déjà dû être en parascolaire (Châtelot et Ferme Gallet) ont été libérées depuis août. Cela se remplit gentiment.

Le projet de crèche (60 places) Le Corbusier est remis en question (rapport au CG en mars 2012). Depuis la vente de la parcelle à Immoroc et à la création d'une Société coopérative, le développement du concept architectural du bâtiment a intégré cet objectif. Les travaux de gros œuvres sont aujourd'hui terminés et les locaux sont donc prévus pour accueillir une crèche. Si la Ville se désengageait, c'est la totalité du projet de la coopérative qui pourrait tomber à l'eau. Cela impliquerait notamment que cette dernière réclamerait à la Ville le remboursement des montants qu'elle a déjà investis, montant de l'ordre de 1.7 million de francs. C'est la raison pour laquelle la Ville recherche une alternative pour occuper ces locaux.

La Ville s'est engagée dès l'origine à louer les locaux. Proposition que l'école investisse ces lieux plutôt qu'une crèche? CHF 500'000.- sont nécessaires pour les finitions pour l'équipement pour une crèche. CHF 750'000.- si on diffère (car il faudrait alors faire revenir les entreprises et rouvrir le chantier), toujours pour une crèche. Si c'est une école = ??? Combien faudra-t-il investir? Il est vrai que le personnel ne serait pas alors à charge de la Ville. Sur ce point les commissaires, compte tenu des travaux effectués en fonction de cette activité spécifique, estiment qu'il serait probablement onéreux et dysfonctionnel d'attribuer ces locaux à une autre affectation.

Un enfant placé n'importe où dans le canton coûte la même chose à la Ville. Des crèches privées subventionnées ne «font pas le plein» parce que les prestations ne sont pas équivalentes (au niveau de la formation des personnes assurant l'encadrement, les repas) à ce que la Ville propose dans ses propres structures. Les parents choisissent.

Aujourd'hui il manque encore 60 places et si certaines crèches venaient à fermer il serait impossible de faire face à la demande...Il apparaît aux commissaires que cela serait une «fausse économie».

500 Service des Affaires culturelles

Depuis trois ans, monsieur Cyril Tissot a le temps pour prendre connaissance de la situation des divers partenaires afin de maintenir ce qui doit l'être, de couper sans «mettre à mort» ces acteurs de la vie culturelle. Tout le monde se serre les coudes pour le moment, mais à terme, si les temps ne redeviennent pas meilleurs, il faudra se résoudre à

Dans le cadre du budget 2015 révisé, certaines planifications étaient déjà trop avancées pour revenir en arrière, certaines subventions étaient déjà distribuées. Pour 2016, le TPR sera plus touché alors que les travaux (salle de musique dont la fondation est copropriétaire) doivent être amortis dès cette année donc les frais vont augmenter...Il a été décidé de ne pas toucher à la création pour éviter une baisse similaire de la part du Canton.

Les salaires ont été adaptés en 2015, maintenus en 2016. La baisse est répercutée sur la programmation. L'augmentation des charges cumulées à une baisse de subvention ferait courir le risque de mise en danger de cette institution.

Le chef de service souhaitait rééquilibrer les postes au sein même du groupe mais cela n'a pas été possible alors le Conseil communal a arbitré et il n'y aura pas de ré-augmentation pour les Arts de la scène indépendants par exemple.

520 - Service des sports

Le déménagement du Service et de la Direction du dicastère (y compris le Service des Affaires culturelles) est prévu début 2016 à Collège 11, d'où une diminution des frais de location d'environ CHF 45'000.- (sur les centres 110, 500 et 520).

Le service a gagné en souplesse, en mobilité interne grâce à la solidarité, aux échanges entre les diverses équipes.

Dès février 2015, suite au départ d'un agent technique, poste non-remplacé, l'équipe gère tant bien que mal cette situation. Suite à un accident et à un employé malade, le site de la patinoire des Mélèzes tourne avec seulement 2 personnes et la fermeture est assurée par des agents externes.

Un des responsables techniques a choisi de profiter de la baisse de son temps de travail à 90%, pour un salaire versé à 95%.

Afin d'atteindre l'objectif d'économie du service, Alexandre Houlmann ne travaillera plus qu'à 65% dès février 2016. Son activité étant plus spécifiquement liée aux divers projets aujourd'hui mis en attente (Mélèzes, Foulets, ...), la bonne marche du service ne devrait pas trop en souffrir.

Afin «d'absorber» le poste perdu et les diminutions (100%+ 10% + 35%), la piscine des Arêtes sera fermée durant 5 semaines en été, comme cela a déjà été le cas en 2015. Aucune manifestation d'envergure ne sera organisée par nos soins, hormis celles pour lesquelles des engagements avaient déjà été pris (Tour de Romandie par exemple).

Il ne paraît plus possible de diminuer encore BSM et subventions.

Le déficit d'entretien de nos infrastructures, la non-actualisation de nos installations conduisent à une perte d'attractivité.

Chaque terrain, salle mis à disposition coûtent à la collectivité publique (chauffage, nettoyage, ...). Les tarifs de location (qui ne couvrent pas les frais effectifs) des salles, terrains n'ont pas été modifiés depuis 2006. Une

proposition sera faite au Conseil communal afin de les réviser. Cette augmentation induira CHF 100'000.- de recettes supplémentaires en fonction des dates d'entrées en vigueur (selon le contrat de location annuel ou saisonnier).

521 La Charrière, terrains, pistes, halles

De nombreux «nids de poule» ponctuent le bitume au Centre sportif de la Charrière...et toute une surface est à refaire. Un montant de CHF 100'000.- est prévu aux investissements 2016 afin de réaliser une première étape de ces travaux dont le total est estimé à CHF 400'000.-.

524 Piscine des Arêtes

Un montant de CHF 70'000.- figure aux investissements afin de remplacer 1/3 des casiers (vestiaires). Ces équipements sont «d'origine». Par la suite un deuxième 1/3 devra également être remplacé et le dernier tiers sera simplement démonté.

525 Piscine, patinoires des Mélèzes

Projet Mélèzes: les installations actuelles ne survivront pas éternellement. Suite à un recours concernant la sélection des entreprises, le concours a pu être interrompu grâce à l'effet suspensif. La procédure a donc été stoppée à ce stade. Le cas échéant, il faudra recommencer.

A l'horizon 2018, le maintien d'un bassin extérieur de 50 mètres à 6 couloirs est envisagé ainsi que la fosse de plongeon.

La sous-commission termine ses travaux à 16h30.

La rapporteure
Monique Erard